



édition- réimpression d'un ouvrage- modification du prix de vente

Par **razuzu**, le **16/01/2018** à **13:58**

Bonjour,

Quelqu'un pourrait-il apporter une réponse à la question suivante :

— Un éditeur a-t-il le droit de modifier le prix de vente d'un ouvrage lors d'une réimpression ?

J'ai publié en 2001 un roman aux éditions Sabine Fournier. Le prix de vente était alors de 28 euros.

Une réimpression de ce texte a été faite en janvier 2018, mais le prix de vente est à présent de 28 euros.

Cependant, le montant de mon droit d'auteur reste fixé à 6%.

Quelle solution pour préserver mes droits ?

D'avance, merci beaucoup.

Sarah